

# AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

(Article L. 181-10-1 du Code de l'environnement)

sur le projet de la société **EG LA TERRIÈRE, filiale d'ENGIE GREEN France**  
**PARC ÉOLIEN EG LA TERRIÈRE**  
Commune de **SAINT-RÉMY-EN-L'EAU**

La consultation du public aura lieu :

**du mardi 23 juin 2026 au mercredi 23 septembre 2026 inclus**

1. La consultation du public porte sur la demande d'exploiter un parc éolien de trois éoliennes, d'une puissance unitaire de 4,2 MW (Mégawatts), d'une puissance totale maximale de 12,6 MW et d'un poste de livraison sur le territoire de la commune de Saint-Rémy-en-l'Eau relevant du régime de l'autorisation pour la rubrique n° 2980 au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. La hauteur totale respective en bout de pâles de 150 mètres pour la première éolienne et 164,5 mètres pour les deux autres éoliennes.

2. Le préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions environnementales qui peuvent être des autorisations assorties du respect de prescriptions ou des refus.

3. Mme Jacqueline LECLERE est désignée en qualité de commissaire enquêtrice titulaire pour procéder à la consultation du public.

M. Augustin FERTÉ est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour poursuivre la consultation du public en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.

4. La commissaire enquêtrice assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public, en mairie de Saint-Rémy-en-l'Eau les jours suivants :

- mercredi 8 juillet 2026 de 17h00 à 19h00 ;
- mercredi 26 août 2026 de 17h00 à 19h00 ;
- mercredi 2 septembre 2026 de 17h00 à 19h00.

5. Le commissaire enquêteur organisera **une réunion publique d'ouverture le mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2026 de 18h00 à 20h00 et une réunion de clôture le mercredi 16 septembre 2026 de 18h00 à 20h00 à la salle des fêtes de Saint-Rémy-en-l'Eau** avec la participation du pétitionnaire.

6. Le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant notamment une étude d'impact, est consultable et téléchargeable sur le site internet de la consultation du public <https://www.registre-numerique.fr/parc-eolien-st-remy-en-leau> dès l'affichage de l'avis de consultation du public. Il est consultable à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, du lundi au vendredi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

7. Dès l'affichage et pendant toute la durée de la consultation du public, le dossier papier et numérique pourra être consulté par toute personne intéressée aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de Saint-Rémy-en-l'Eau.

8. Le dossier de demande d'autorisation environnementale en version numérique est consultable aux heures habituelles d'ouverture des mairies sur un poste informatique mis à disposition :

- dans les communes de l'Oise suivantes : Agnetz, Airion, Angivillers, Avrechy, Bulles, Catillon-Fumechon, Cernoy, Cuignières, Erquinvillers, Erquery, Etouy, Fitz-James, Fouilleuse, Fournival, Lamécourt, Léglantiers, Lieuvillers, Maimbeville, Le Mesnil-sur-Bulles, Noroy, Nourard-le-Franc, Plainval, Le Plessier-sur-Saint-Just, Pronleroy, Ravenel, Rémécourt, Saint-Aubin-sous-Erquery, Saint-Just-en-Chaussée, Valescourt;

9. Pendant la durée de la consultation du public, celui-ci pourra consulter le dossier sur le site dédié et consigner ses observations et propositions :

- par courrier adressé à la commune de Saint-Rémy-en-l'Eau à l'attention de la commissaire enquêtrice,
- sur le site de consultation dématérialisée à l'adresse suivante :  
<https://www.registre-numerique.fr/parc-eolien-st-remy-en-leau>
- à l'adresse électronique permettant le dépôt des contributions :  
<https://www.registre-numerique.fr/parc-eolien-st-remy-en-leau>

10. Les observations faites par voie postale ou dématérialisées, sont consultables sur le site internet de la consultation <https://www.registre-numerique.fr/parc-eolien-st-remy-en-leau>.

11. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de Mme Sarah PELLERIN – mail : [sarah.pellerin@engie.com](mailto:sarah.pellerin@engie.com) ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.